



# Prévention cambriolage par la brigade de Ecos/Vexin sur Epte

- **Les bonnes habitudes en cas d'absence :**

- Lorsque vous quittez votre habitation n'apposez pas de mot d'absence sur votre porte, et ne donnez pas l'information sur les réseaux sociaux

- Ne laissez pas de message sur votre répondeur pouvant faire penser que vous êtes absent longtemps de votre domicile. Vous pouvez transférer vos appels sur votre mobile.

- En cas de départ en vacances prévenez vos proches voisins dans la mesure où vous avez totalement confiance en eux

- Entretenez la végétation de votre domicile afin de ne pas donner l'impression que le lieu est inoccupé.

- En cas d'absence prolongée, faites ouvrir et fermer les volets de votre maison par une personne de confiance, faites retirer le courrier de la boîte aux lettres et activez l'éclairage de manière aléatoire avec un système de minuterie.

- Rangez outils, échelle et matériel de jardinage dans un local fermé afin qu'ils ne puissent être utilisés pour vous cambrioler.

- Dans le cadre de l'opération « Tranquillité Vacances », signalez votre absence à la gendarmerie locale.

- **Dans tous les cas, absence ou pas, de nuit comme de jour**

- Déposez vos objets de grande valeur et les espèces en lieu sûr.

- Dissimuler les biens attrayants et facilement transportables.

- **Comment s'en préserver ?**

Lutter contre ce fléau est l'affaire de tous. Toute anomalie de comportement dans un quartier, une résidence ou un immeuble doit attirer votre attention, pour préserver votre habitat et celui de votre voisin. Lors de la commission de méfaits, chez vous ou à proximité, n'hésitez pas à communiquer aux enquêteurs toute information pouvant aider à la manifestation de la vérité.

Diminuer le risque d'être victime d'un cambriolage nécessite d'avoir un comportement quotidien de vigilance et de bon sens.